



28/09/2021

LaREM Garches

Groupe LaREM des élus municipaux de la ville de Garches

Communiqué de presse

Constitution formelle du Groupe LaREM

Par courrier en date du 19 septembre 2021, six conseillers municipaux de la majorité municipale ont informé Madame le Maire, Jeanne Bécart, et Monsieur le Préfet des Hauts de Seine, Laurent Hottiaux, de la constitution formelle au sein du Conseil municipal d'un Groupe dénommé LaREM.

Cette constitution s'inscrit dans le prolongement de l'accord politique signé le 17 décembre 2019 entre Madame Bécart, alors tête de liste, et Monsieur Allain Maire, animateur local de LaREM à Garches.

Le Groupe LaREM ainsi constitué entend participer pleinement aux décisions impactant la gestion de la ville et son développement, et ce dans le cadre de débats sereins, pluriels et constructifs appelé de ses vœux.

Le Groupe souhaite un retour à la sérénité dans les débats et les décisions à venir, en prenant en compte les difficultés actuelles, et en mettant en place les solutions et les mesures adaptées à celles-ci.

Conformément aux termes de l'accord précité signé en 2019, les conseillers municipaux membre du Groupe LaREM entendent exercer pleinement leurs délégations dans la mise en œuvre de projets structurants au service de la Ville de Garches.

Le Groupe entend notamment être réellement impliqué dans la mise en place des projets en cours ou à mener, pour certains desquels il œuvre depuis le début de la mandature, tels (i) qu'une gouvernance du personnel municipal respectueuse de chacun des agents en proposant un recueil de l'avis de ce personnel, (ii) d'un suivi et d'un contrôle budgétaire assurant la bonne utilisation des ressources de la mairie, (iii) d'une gestion territoriale de la Ville mutualisée avec les communes voisines et en cohérence avec Pold, (iv) d'un projet politique pour l'Hôpital Raymond Poincaré, notamment incarné par la création d'Etats Généraux Santé-Environnement, (v) d'un programme pluriannuel d'actions en faveur de l'environnement et du développement durable, notamment incarné par l'adhésion de la Ville au Label Territoire engagé pour la Nature et la création



28/09/2021

d'un Guide du Développement durable, (vi) de la poursuite du développement de l'attractivité de la ville avec en particulier nos commerçants, nos entreprises et l'aménagement du centre-ville.

Conseillers municipaux membres du Groupe LaREM : Benoît CUIGNET, Aurélie DRESSAYRE, Caroline FACY, Marc LAUNAY, Allain MAIRE, Patricia SAVIN.

Groupe représenté par : Aurélie DRESSAYRE (mail : dressayre@gmail.com)